



HAL
open science

L'état des questions en Suisse

Daniel Paunier

► **To cite this version:**

Daniel Paunier. L'état des questions en Suisse. La Maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines : Actes du colloque d'Avignon (11-13 novembre 1994), 6.1, Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, p. 99-115, 1996, Documents d'Archéologie Vauclusienne. hal-04567867

HAL Id: hal-04567867

<https://hal.science/hal-04567867v1>

Submitted on 3 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'ÉTAT DES QUESTIONS EN SUISSE

Daniel Paunier

Même si les données quantitatives, encore limitées, interdisent toute forme de généralisation et incitent à la plus grande prudence, les recherches sur l'habitat urbain, dont les progrès, en Suisse comme ailleurs, relèvent non seulement de la précision des interventions sur le terrain, mais encore du nombre d'unités d'habitations explorées intégralement, commencent, grâce aux découvertes récentes, souvent inédites, à livrer quelques résultats. Ce sont, bien évidemment, les capitales de cité et les colonies, Nyon, sur les rives du Léman, Avenches chez les Helvètes et Augst chez les Rauraques, appartenant toutes trois à la Gaule Belgique, puis à la Germanie supérieure, ainsi que Martigny-Octodure, chef-lieu du Valais dès l'époque de Claude, qui fournissent les meilleurs exemples de maisons urbaines de type méditerranéen. Dans les Grisons, rattachés à la Rhétie, malgré la présence de Coire, chef-lieu probable des Calucones, comme dans le Tessin, partagé entre la Rhétie et l'Italie, on ne connaît, à ce jour, aucun exemple de *domus*. Dans les agglomérations secondaires, où l'habitat, généralement allongé, avec petit côté sur rue, regroupe les activités économiques, artisanales et domestiques, on ne s'étonnera guère que l'absence d'une bourgeoisie urbaine se traduise presque toujours par celle de maisons à péristyle. Genève, chez les Allobroges et Lausanne-Vidy, en territoire helvète, constituent deux exceptions.

Nous réserverons l'essentiel de notre exposé à la *domus* proprement dite, c'est-à-dire la maison à cour intérieure, d'inspiration méditerranéenne, en tant que document de la vie sociale des classes supérieures, cadre nécessaire à l'exercice des activités politiques, sociales, religieuses ou économiques des élites, reflet de l'*aemulatio* qui régissait la vie publique et image, sinon d'une réalité, du moins des aspirations des individus. Toutefois, à l'occasion de la présentation des sites, nous ferons état de ce qui semble constituer la part majoritaire de l'habitat urbain, à savoir des maisons de caractère utilitaire, sobrement aménagées, où les surfaces réservées aux activités économiques, artisanales et commerciales, l'emportent largement sur la fonction résidentielle. Il convient, en effet, de ne pas négliger le cadre de vie des artisans ou des commerçants, qui pourrait faire l'objet d'un colloque spécifique, et de rappeler qu'une partie des couches sociales inférieures pouvait loger, sinon dans des immeubles de rapport, nullement attestés dans nos régions, du moins dans des maisons modestes, mais aussi à l'étage aménagé au-dessus des boutiques, voire dans la *domus* elle-même quand elle était au service du maître de céans¹.

1- Au I^{er} siècle, on comptait, par exemple, à Rome 46602 immeubles de rapport pour seulement 1790 demeures privées : J.-N. Robert, Les plaisirs à Rome, Paris, 1994, p. 58.

Quant aux *villae suburbanae*, résidences elles aussi de notables, dont la présence a souvent été attestée par de belles découvertes, mais le plus souvent partielles ou fortuites, elles restent trop méconnues pour autoriser leur prise en compte dans le cadre de cette présentation.

Sur la foi d'un corpus riche (ou pauvre !) d'une vingtaine de *domus*, où seules trois unités ont pu faire l'objet d'une exploration quasi-exhaustive, voici, à titre préliminaire et provisoire, quelques tendances, que nous livrons avec la plus extrême prudence.

La plupart des *domus*, signe tangible du rang social des propriétaires, sont édifiées à proximité du forum ou dans le voisinage immédiat d'autres monuments publics, tels les thermes ; mais la topographie (recherche d'une vue dégagée, par exemple) ou les besoins d'espace suffisent à justifier de nombreuses exceptions. A Augst, par exemple, dans l'*insula* 28, au sud-ouest de la ville, deux *domus* édifiées en bordure du plateau, pouvaient jouir d'une vue étendue sur l'amphithéâtre et les temples gallo-romains de Sichelien². Les demeures résidentielles, sauf peut-être à Nyon où l'espace est mesuré, constituent rarement des quartiers réservés : *domus* et maisons vouées, totalement ou partiellement, aux activités économiques, peuvent se juxtaposer, les portiques sur rue assurant une certaine unité architecturale. Ainsi, à Augst encore, si l'*insula* 30 est occupée par une vaste *domus* à péristyle, dont il sera question plus loin, l'*insula* 31, où les premières constructions remontent à l'année 6 av. n.è., présente dans sa partie occidentale trois unités d'habitation (fig. 9 2, 3, 4) ; larges chacune de 30 pieds, elles font partie d'un ensemble artisanal comprenant, notamment, dans l'angle nord une boucherie (fig. 9 1) et dans l'angle sud un atelier de bronzier (fig. 9 5) ; dans la partie orientale de l'*insula* étaient installés des ateliers de tabletterie et de bronziers. Mais les fouilles attestent la présence d'un étage en encorbellement à pans de bois qui, s'il avait été conservé, nous réserverait sans doute bien des surprises³. Pour en revenir aux *domus* proprement dites, les surfaces construites, très variables sur un même site, voire d'un site à l'autre (à Martigny, par exemple, l'étendue des maisons semble plus modeste qu'ailleurs), qui peuvent représenter une fraction (1/2, 1/3 ou 1/4), voire la totalité d'une *insula*, se répartissent de la manière suivante : pour 17 maisons dont la surface totale est connue ou peut être estimée avec une précision suffisantes, 6 unités sont comprises entre 600 et 1000 m² ⁴, soit un espace pour 20-25 personnes⁵, 6 entre 1000 et 2000 m² ⁶ (25 à 50 personnes), valeurs habituelles pour la plupart des villes, notamment pour Pompéi, et 5 entre 2000 et 3000 m² ⁷ (50 à 80 personnes), surfaces observées, notamment, à Vaison, Saint-Romain-en-Gal, Timgad ou Volubilis⁸ ; aucune n'atteint l'extension, exceptionnelle au nord des Alpes, de la *domus*, dite de Bacchus à Cologne (3400 m²)

ou celle de la maison augustéenne du Parc-aux-Chevaux (PC1) à Bibracte (3800 m²)⁹. La diversité des plans témoigne, une fois de plus, de la grande liberté laissée à l'initiative des particuliers. Toutes les maisons, qui répondent avec plus ou moins de rigueur aux règles de l'axialité, disposent d'un péristyle ou d'une cour, le plus souvent à quatre, plus rarement à trois, voire deux portiques, fréquemment accessible directement de la rue par un couloir ou un vestibule. En l'absence d'*atrium* ou de vestibule d'entrée suffisamment vaste, les péristyles, généralement pourvus d'un bassin ou d'une fontaine et aménagés en jardin-*viridarium* (seuls deux exemplaires présentent une surface dallée)¹⁰, pouvaient servir à l'accueil des clients et des visiteurs. Leur surface représente, sauf exceptions, entre 10 et 20% de l'aire totale de la maison, une valeur relativement modeste en regard des exemples méridionaux, explicable, peut-être, par des raisons climatiques, voire socio-économiques¹¹. En raison du caractère le plus souvent incomplet des plans, de notre méconnaissance de l'aménagement du ou des étages, de la mauvaise conservation des vestiges, de l'absence de mobilier, d'objets ou de structures caractéristiques ou encore de la fragmentation extrême des peintures murales ou de la rareté des mosaïques, le nombre exact et l'identification précise des locaux, comme l'organisation fonctionnelle de l'unité d'habitation, relèvent bien souvent de tentatives désespérées. Les thermes privés, expression même du confort et de la *voluptas*, sont rares¹² ; les pièces chauffées par hypocauste, une innovation tardive (Ile-IIIe siècles), restent en nombre limité, les latrines sont quasiment inexistantes : force est d'envisager l'usage de vases d'aisance et le recours aux installations publiques¹³. Les caves, à ce jour, restent quasiment inconnues¹⁴. En revanche, ce qui ne saurait étonner, la présence de locaux à vocation économique (ateliers, remises, entrepôts) est fréquente. Sauf exceptions (onze pavements dans la *domus* des *insulae* 41/47 à Augst)¹⁵, les mosaïques, quand elles existent, se réduisent à un, deux voire trois exemplaires par unité d'habitation et sont réservées, en priorité, au *triclinium*. Si les sols de *terrazzo* constituent la règle, les aires de terre battue, peut-être revêtues d'un plancher, ne sont pas rares. Les peintures murales, en revanche, conformément à l'usage, sont partout présentes. Le mode d'approvisionnement en eau, contrairement aux canaux d'évacuation reliés aux égouts collecteurs publics, n'est identifiable qu'exceptionnellement, sauf s'il s'agit de puits, voire de fontaines publiques¹⁶. L'emploi de tuyaux de bois ou la récupération des conduites de plomb expliquent, sans doute, cette lacune. Édifiées presque toujours à l'emplacement d'habitats antérieurs en matériaux légers, une part importante des *domus* remontent aux Ile-IIIe siècles. Faut-il conclure, jusqu'à cette époque, à une présence relativement discrète d'une élite, qui aurait préféré vivre sur ses

terres, dans le cadre de ses résidences rurales ? L'état actuel de notre documentation impose la prudence. Les édifices primitifs sont généralement trop mal connus pour permettre de trancher. Par ailleurs, comme nous le verrons tout à l'heure, des exemples récemment mis au jour à Nyon et à Avenches montrent que des unités importantes peuvent être constituées dès le milieu du I^{er} siècle de notre ère.

Quant à l'évolution architecturale des *domus* au cours du temps, elle est marquée, d'une manière générale, par des agrandissements successifs, rendus possibles par l'achat de nouvelles parcelles dans l'*insula* même (Avenches, *insula* 16 Est, Augst, *insula* 30), l'empiètement de l'habitat sur le domaine public (Martigny, *domus* Minerva, *insula* 12) ou l'extension de la *domus* sur deux *insulae*, avec suppression de la rue (Augst, *insulae* 41/47). Quand l'extension est impossible, la tendance est à l'augmentation du nombre de pièces, au détriment de leur surface. Dans toutes les villes, les premières constructions respectent le réseau de voirie, contraignant, mis en place dès l'origine, à savoir dès l'époque augusto-tibérienne pour Nyon, Avenches et Augst, dès l'empereur Claude pour Martigny-Octodure. Une occupation des *domus* est attestée jusqu'au IV^e siècle au moins à Nyon et à Martigny ; mais la continuité de propriété ne saurait être prouvée. L'installation, fréquente à une époque tardive, d'activités artisanales dans la partie résidentielle, en particulier dans les galeries du péristyle, témoigne, sinon de la présence de nouveaux occupants, du moins d'un changement des habitudes sociales.

2- R. Laur-Belart, L. Berger, Guide d'Augusta Raurica, Bâle, 19915, p. 137-138 ; J. Schibler, A.-R. Furger, Die Tierknochenfunde aus Augusta Raurica (Grabungen 1955-1974). Forschungen in Augst 9, Augst 1988, p. 72-73 ; D. Schmid, Die römischen Mosaiken aus Augst und Kaiseraugst, Forschungen in Augst 17, Augst 1993, p. 81-89 ; B. Rütli, Die Augster Insula 28, Forschungen in Augst, pour paraître.

3- *Insula* 31 : Laur-Belart, Berger, op. cit. note 2, p. 132-134.

4- Entre 600 et 1000 m² : Nyon (2 *domus* fouillées à la rue de la Gare en 1992-1993), Lausanne-Vidy (Musée), Avenches (*insula* 10 E) et Martigny (*insulae* 7 et 8).

5- Nous donnons ici, à titre indicatif, les valeurs estimées par A. Wallace pour Pompéi et Herculaneum, à savoir 34-39 m² par personne : A. Wallace-Hadrill, Houses and Society in Pompeii and Herculaneum, Princeton, 1994, p. 99.

6- Entre 1000 et 2000 m² : Avenches (*insulae* 4 W et 12) ; Augst (*insulae* 20 et 28) ; Martigny (Minerva, *insula* 12, et peut-être *insula* 2).

7- Entre 2000 et 3000 m² : Avenches (*insulae* 13 E, 13 W et 16 E) ; Augst (*insulae* 30 et 41/47).

8- P. Gros, M. Torelli, Storia dell'urbanistica. Il mondo romano, Rome-Bari, 1988, p. 355-372 ; Y. Thébert, Vie privée et architecture domestique en Afrique romaine, in Ph. Ariès et G. Duby, Histoire de la vie privée. De l'Empire romain à l'an mil, Paris 1985, p. 330 et seq.

9- Führer zu vorund frugeschichtlichen Denkmälern, Bd 37/1, Köln I, 1, Mainz, 1980, p. 75 ; D. Bertin, J.-P. Guillaumet, Bibracte, Une ville gauloise sur le Mont Beuvray, Guides archéologiques de la France, no 13, 1987, p. 73.

10- Martigny (*insula* 7) et Augst (*insula* 20) ; on pourrait ajouter la petite cour dallée avec puits de Lausanne-Vidy.

11- Ch. Goudineau, Les fouilles de la maison au Dauphin, 37^e suppl. à Gallia, Paris, 1979, p. 236-237.

12- Augst (*insulae* 30, 2 exemplaires, et peut-être *insula* 41/47) ; Martigny (*insula* 8).

13- On a cru observer à Augst la présence de latrines individuelles aménagées dans les fossés latéraux des rues : R. Hänggi, zur Baustuktur der Strassen von Augusta Rauricorum, JbAK 10, 1989, p. 94-96 ; ibidem, p. 53-54 ; il pourrait s'agir, en réalité, d'un dispositif en relation avec l'écoulement de l'eau des toits, voire des étages : la forme du bloc de pierre percé, peu compatible avec celle d'un siège, l'absence d'un courant d'eau, continu, comme celle d'un égout aménagé ou d'une protection contre les intempéries, semblent exclure l'hypothèse de latrines.

14- Augst (*insula* 31) ; Avenches (*insula* 10),

15- D. Schmid, op. cit. note 2, p. 113-132.

16- Avenches, *insula* 10 E, fontaine dans la rue adjacente, à l'ouest.

1. Nyon, plan schématique des vestiges archéologiques :

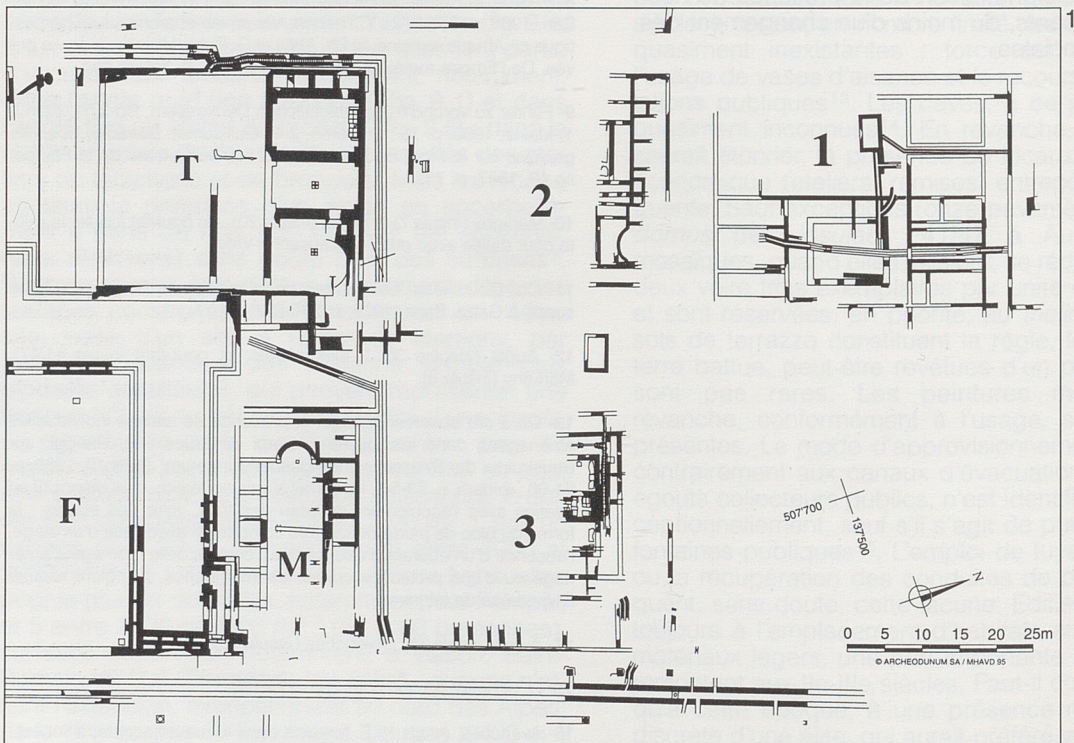
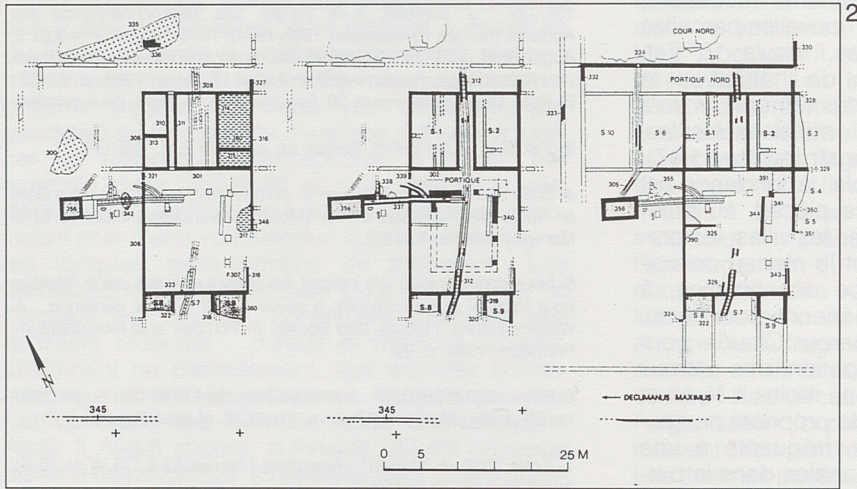
F : Forum ; T : thermes ; M : macellum ;

1, 2, 3 : domus.

Archeodunum SA., 1995.

2. Nyon, les phases de développement de la domus de Bel-Air.

Morel, Amstad, 1990, fig. 24, 26 et 30.



Qui étaient les propriétaires de ces *domus* ? Aucun nom n'est connu à ce jour, si ce n'est, peut-être, celui d'un Potamius ou Potamianus, membre de l'ordre équestre, propriétaire possible, sous les Sévères, de la maison sud de l'*insula* 10 d'Avenches¹⁷. D'une manière générale, l'élite, ici comme ailleurs, était constituée non seulement des membres de l'*ordo decurionum*, mais aussi de chevaliers, attestés à Nyon, à Avenches et en Valais¹⁸, voire de personnalités de rang sénatorial, comme en Valais au Bas-Empire¹⁹, ou de hauts magistrats, tel ce Q. Otacilius, patron des bateliers de la Saône et du Rhône, inquisiteur des Trois-Gaules, dont la présence à Avenches est signalée au IIe siècle de notre ère²⁰.

A titre d'illustration, il est temps de passer brièvement en revue l'état actuel de la documentation, en traitant successivement des villes de Nyon, d'Avenches, d'Augst et de Martigny, puis des *vici* de Genève et de Lausanne-Vidy.

Dans la colonie de Nyon, seules trois *domus*, partiellement explorées, sont attestées à ce jour (fig. 1). Le hasard des fouilles et la topographie les regroupent en un quartier compris entre le centre monumental, plus particulièrement les thermes [T] et le *macellum* [M], d'époque pré-flavienne, jouxtant le forum [F], et l'extrémité septentrionale du modeste plateau où s'est implanté le cœur de la colonie césarienne. La mieux connue (fig. 11) occupe la totalité d'une *insula* (1600 m²) (fig. 2). Edifiée en maçonnerie peu après le milieu du Ier siècle sur un espace voué jusqu'alors à l'artisanat, elle se développe progressivement autour d'une cour centrale d'environ 230 m², accessible directement de la rue par un couloir axial, transformée au IIe siècle en un *viridarium* à quatre portiques. L'aile occidentale comprend un jardin agrémenté d'un bassin relié à un réseau de canalisations assurant l'évacuation des eaux. Dans le dernier état (fin IIe-milieu du IIIe siècle), le péristyle est supprimé et un portique créé sur la façade septentrionale²¹. Les deux autres maisons à péristyle connues (fig. 1 2 et 1 3), objets de fouilles récentes encore inédites, ont été édifiées, elles aussi, vers le milieu du Ier siècle de notre ère sur les vestiges d'habitats remontant à l'époque augustéenne. Occupant chacune probablement une *insula*, d'une surface d'environ 1000 m² sans les portiques, souvent remaniées, elles ont été occupées jusqu'au IVe siècle. La *domus* Est, entourée de trois portiques sur rue au moins, comprend un péristyle de 12 m de largeur, un bassin contigu au portique nord et un dispositif d'évacuation des eaux. Aucune de ces maisons nyonnaises n'a livré à ce jour de mosaïques²².

17- M. Fuchs, in *Aventicum*, Nouvelles et informations, 1991, 2, p. 8.

18- Chevaliers : Nyon : E. Howald, E. Meyer, *Die römische Schweiz*, Zurich, 1940 (=Howald, Meyer), n° 148 ; Avenches : Howald, Meyer, n° 199 ; Valais : F. Wiblè, in *Vallesia* 42, 1987, p. 344-351 (= *Archéologie suisse* 11, 1988, 3, p. 110 = AE 1988, 854) : Titus Exomnius Mansuetus (Sion). Chevaliers, gouverneurs de la province : CIL XII, 138 : Pontius Asclepiodotus (Sion) ; CIL XII, 139 et inscription inédite de Martigny : Iulius Constitutus (Sion et Martigny) ; Howald, Meyer, n° 43 (= AE 1897, 75 et AE 1898, 98) : T. Pomponius Victor (Martigny et Aime-en-Tarentaise) ; Howald, Meyer, n° 44 : T. Coelius ...niansus (Martigny) ; D. Van Berchem, F. Wiblè, in *Annales valaisannes* 57, 1982, p. 177-182 (= AE 1977, 527 = AE 1982, 674) : ...orius Seve... (Martigny) ; F. Wiblè, in *Vallesia* 45, 1990, p. 548 : M. Aufidius Maximus (Martigny) ; inédit : P. Acilius Theodorus (Martigny).

19- Howald, Meyer, n° 65 (Sion) et n° 66 (Saint-Maurice) ; G. Walser, *Römische Inschriften in der Schweiz*, III, 1980, n° 291 (Géronde) ; voir à ce sujet F. Wiblè, *Le Valais au Bas-Empire romain : notes préliminaires*, in R. Chevallier (édit.), *Peuplement et exploitation du milieu alpin (Antiquité et Haut Moyen Age)*, Caesardunum t. 25, Turin, Tours, 1991, p. 247-254.

20- Howald, Meyer, n° 212 ; R. Frei-Stolba, Q. Otacilius Pollinus : *Inquisitor III Galliarum*, in *Alte Geschichte und Wissenschaftsgeschichte, Festschrift für Karl Christ zum 65. Geburtstag*, Darmstadt, 1988, p. 186-201.

21- J. Morel, S. Amstad, *Un quartier romain de Nyon : de l'époque augustéenne au IIIe siècle*, CAR n° 49, Noviodunum II, Lausanne, 1990.

22- F. Rossi, in *ASSPA* 76, 1993, p. 211-212 ; *idem*, in *ASSPA* 77, 1994, p. 206 ; nous remercions F. Rossi qui nous a fourni tout renseignement utile complémentaire.

A Avenches (fig. 3), l'habitat privé, attesté comme les monuments publics, dès le règne de Tibère, et abandonné en grande partie dès le milieu du II^e siècle, connaît un essor certain à partir de l'époque flavienne, au moment, où la capitale des Helvètes est élevée au rang de colonie latine, mais également au II^e siècle et à l'époque sévérienne²³. Parmi la dizaine de *domus* observées, rares encore une fois sont les unités totalement explorées ou bien étudiées. Sous les Flaviens, l'*insula* 16 Est, joutant le *forum*, occupée jusque-là par plusieurs propriétaires et vouée partiellement à des activités économiques (forge, boucherie), est transformée en une vaste *domus* de 2700 m² environ, organisée autour d'un péristyle-jardin central et limitée par quatre portiques sur rue²⁴. Au nord, en revanche, l'*insula* 10 restera divisée en trois parcelles, de valeur sensiblement inégale, du I^{er} au III^e siècle. La maison Est, d'une surface de 888 m², comprenant 5 pièces chauffées et une mosaïque à décor géométrique, se développe autour d'une cour-péristyle en U de 209 m². Au II^e siècle, elle connaîtra l'installation d'un atelier de bronzier. L'alimentation en eau est assurée primitivement par un puits, ultérieurement par une fontaine publique aménagée sur la rue adjacente²⁵. Plus à l'ouest, une vaste *domus* à péristyle (plus de 2000 m²), encore inédite, occupe une partie de l'*insula* 4. En face des thermes publics de l'*insula* 18, les fouilles pratiquées en 1985-1986 dans l'*insula* 12 ont mis en évidence la séquence suivante²⁶ :

- époque tibérienne : présence de plusieurs unités d'habitations, respectant la trame urbaine, avec murs en torchis ou en adobe, élevés parfois sur solins de pierre sèches ; les sols sont constitués de terre battue ; un puits, aménagé dans une cour, assure l'alimentation en eau.

- époque claudienne : édification, dans la moitié sud, de deux *domus*, séparées par une ruelle (fig. 4). La maison Est, large de 44 m, est disposée autour d'un péristyle-jardin de 126 m², avec des colonnes d'ordre toscan provincial en grès molasique et une balustrade en bois. L'entrée sud, excentrée, donnant directement accès à la cour, jouxte une cuisine. Les sols sont de terrazzo ou de terre battue.

- époque flavienne : remaniement complet de la *domus* Est et emploi généralisé de la maçonnerie ; la surface bâtie est agrandie par la suppression du péristyle ; la cour-jardin, déplacée au nord, borde directement la rue ; l'*ambitus*, réduit à 1 m de largeur, dessert une cour (108 m²), reliée à l'entrée par un long couloir ; la façade sud, régularisée par un portique, comprend des locaux à caractère économique, en particulier dans l'angle sud une halle à double rangée de piliers (fig. 5).

- jusqu'au III^e siècle, nombreuses réfections partielles ; installation d'un atelier de bronzier.

Dans l'*insula* 13, à la frange de la trame urbaine, mais en face des thermes publics les plus

anciens d'Avenches, datés du règne de Tibère, deux *domus* qui, dans leur état final, aux II^e-III^e siècles, occuperont toute la surface de l'îlot, ont été mises au jour en 1993²⁷. Construites sur des vestiges d'habitat en terre et en bois remontant au premier tiers du I^{er} siècle et attestant déjà l'existence de deux parcelles, elles comprennent un premier état, daté de l'époque claudienne, caractérisé par la mise en œuvre d'une architecture mixte. Dans la seconde moitié du II^e siècle, où la maçonnerie prédomine, on observe une extension de l'espace résidentiel, l'aménagement d'une salle de réception avec abside (fig.61), ornée de peintures murales à scènes mythologiques, l'adjonction de nouvelles pièces (fig.62), le renouvellement du décor mural et l'installation de chauffages par hypocauste ou de bains privés (fig.63). La *domus* Est, séparée de sa voisine par un *ambitus* qu'emprunte une canalisation (fig.64), atteint une surface de 2700 m². Elle comporte un péristyle, orné d'un bassin rectangulaire (fig.65) et d'un édicule carré (fig.66), pavillon ou fontaine, et un deuxième jardin, disposé perpendiculairement au premier, entouré lui aussi de portiques. La surface ouverte représente ainsi près du tiers de l'aire totale de la maison. La majeure partie des locaux est pourvue de sols de terrazzo ; une seule mosaïque, malheureusement détruite, est attestée. La *domus* occidentale, étagée en terrasses, couvrant une surface d'environ 2400 m², est dotée d'un péristyle à quatre portiques (fig.67) et, à l'arrière, d'une cour, traversée par un égout et bordée sur deux côtés de portiques formant angle droit. Cette maison avait déjà livré, en 1907, une mosaïque fragmentaire²⁸. A proximité de cet ensemble résidentiel, abandonné lui aussi vers 260, s'élève une vaste demeure dite "Derrière-la-Tour", construite à l'époque sévérienne sur un emplacement réservé jusqu'alors à des installations artisanales, en particulier un atelier de verriers²⁹. Pourvue, au sud, d'un portique long de 65 m, ornée de mosaïques, elle comprend dans son aile orientale, dont la façade nord, disposée obliquement, assure l'intégration avec l'*insula* 7 voisine réaménagée au même moment (*domus* avec balnéaire et édifice de caractère économique au centre d'une cour³⁰), un établissement thermal. Il faut encore noter à Avenches la présence de nombreuses *villae suburbanae*, résidences, elles aussi, de notables, établies *intra muros* mais hors de la trame urbaine, en particulier le long de la voie aboutissant à la porte de l'Est, dont l'exploration et l'étude restent à faire³¹.

23- D. Paunier, Les villes romaines de Suisse au II^{ème} siècle de notre ère, in H.-J. Schalles, H. von Hesberg et P. Zanker (édit.), Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n. Chr., Die Funktionswandel des öffentlichen Raumes, Cologne, 1992, p. 33-61.

24- H. Bøgli et collaborateurs, *Insula* 16 Est. Rapport sur les fouilles exécutées en 1965-1966, in BPA 21, 1970/71, p. 19-39.

25- C. Meystre, La maison I de l'*insula* 10 est à Avenches, Mémoire de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1990.

26- J. Morel, Avenches, Aux Conches-Dessous. Investigations en 1985-1986, in ASSPA 70, 1987, p. 185-188. Nos remerciements vont à J. Morel pour sa libéralité.

27- J. Morel, Avenches, *insula* 13, in BPA 35, 1993, p. 19-21 et aimables renseignements de l'auteur.

28- V. von Gonzenbach, Die römischen Mosaiken der Schweiz. Monographien zur Ur-und Frühgeschichte der Schweiz 13, Bâle, 1961, n° 5.35 et pl. 6.

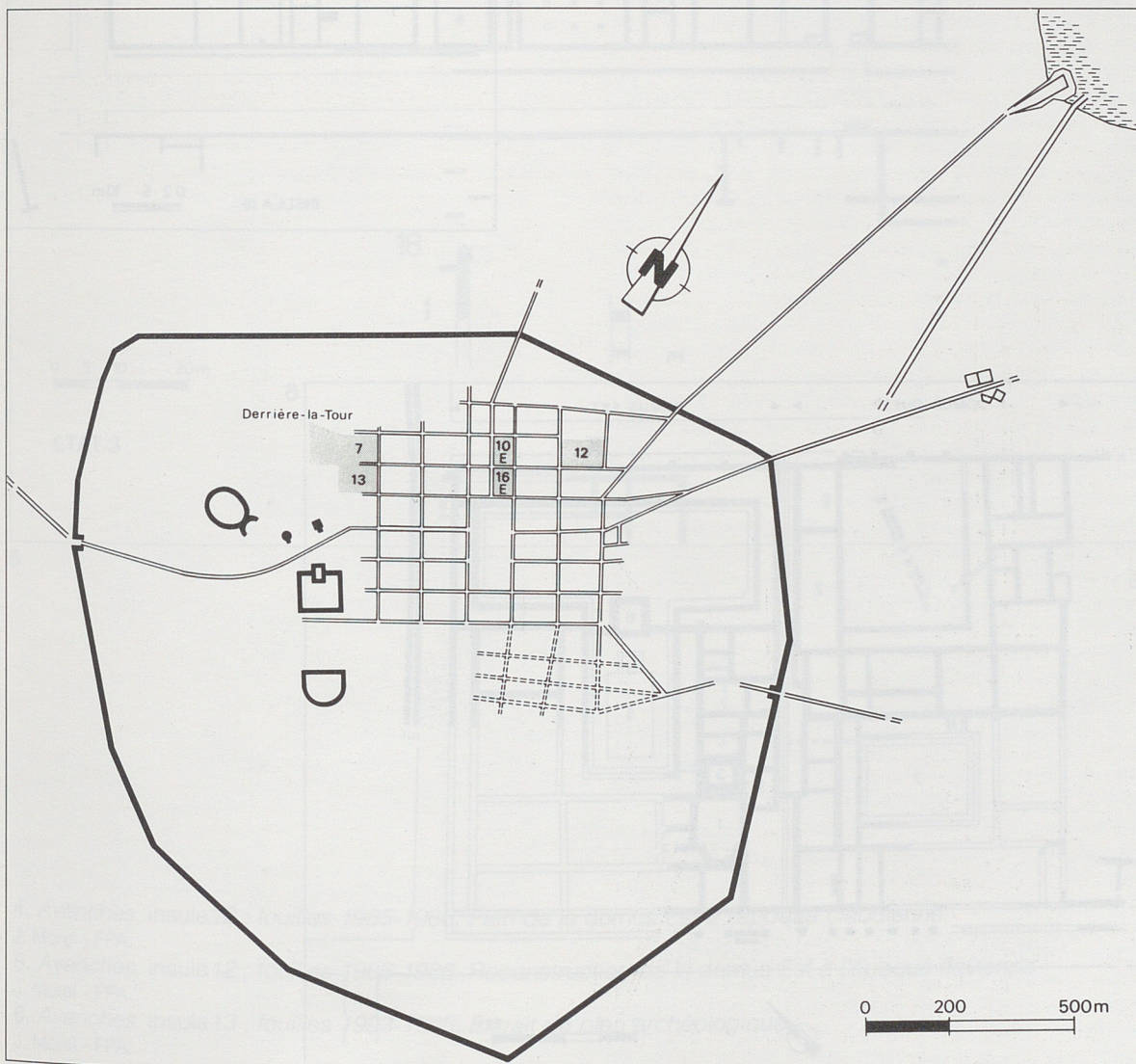
29- J.-P. Dal Bianco, in ASSPA 72, 1989, p. 267-271 et p. 322 ; J. Morel, in ASSPA 74, 1991, p. 214-230.

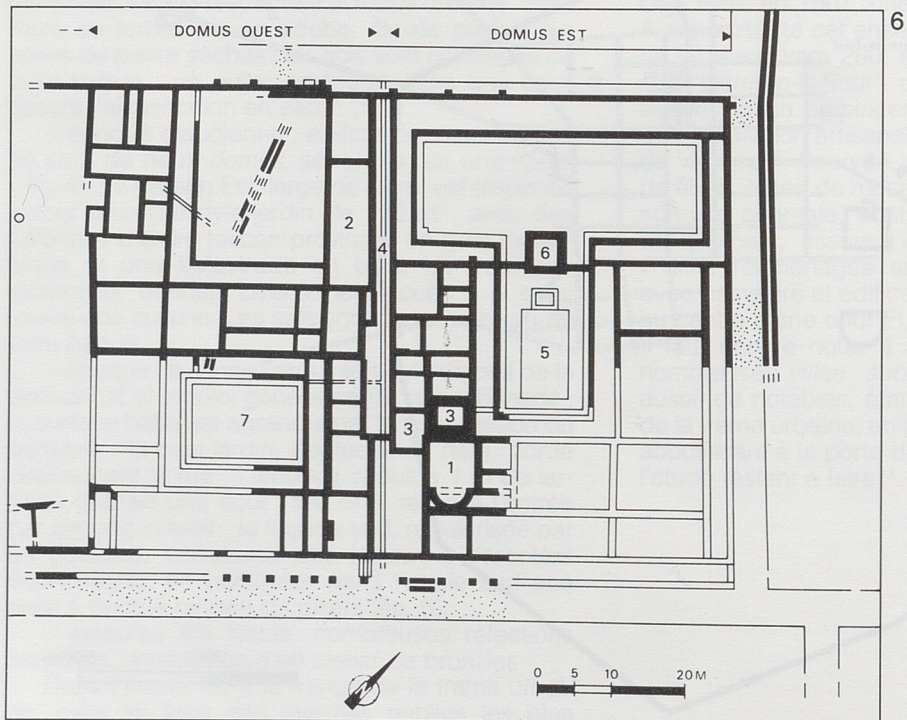
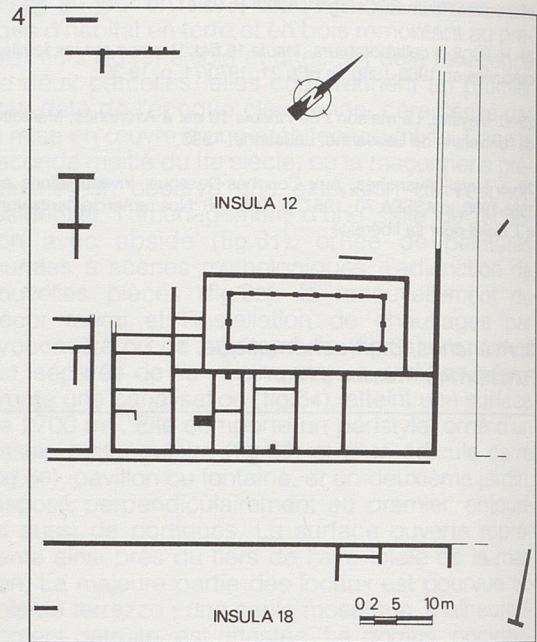
30- J. Morel, in ASSPA 74, 1991, p. 219-230 ; *idem*, in ASSPA 75, 1992, p. 207-209.

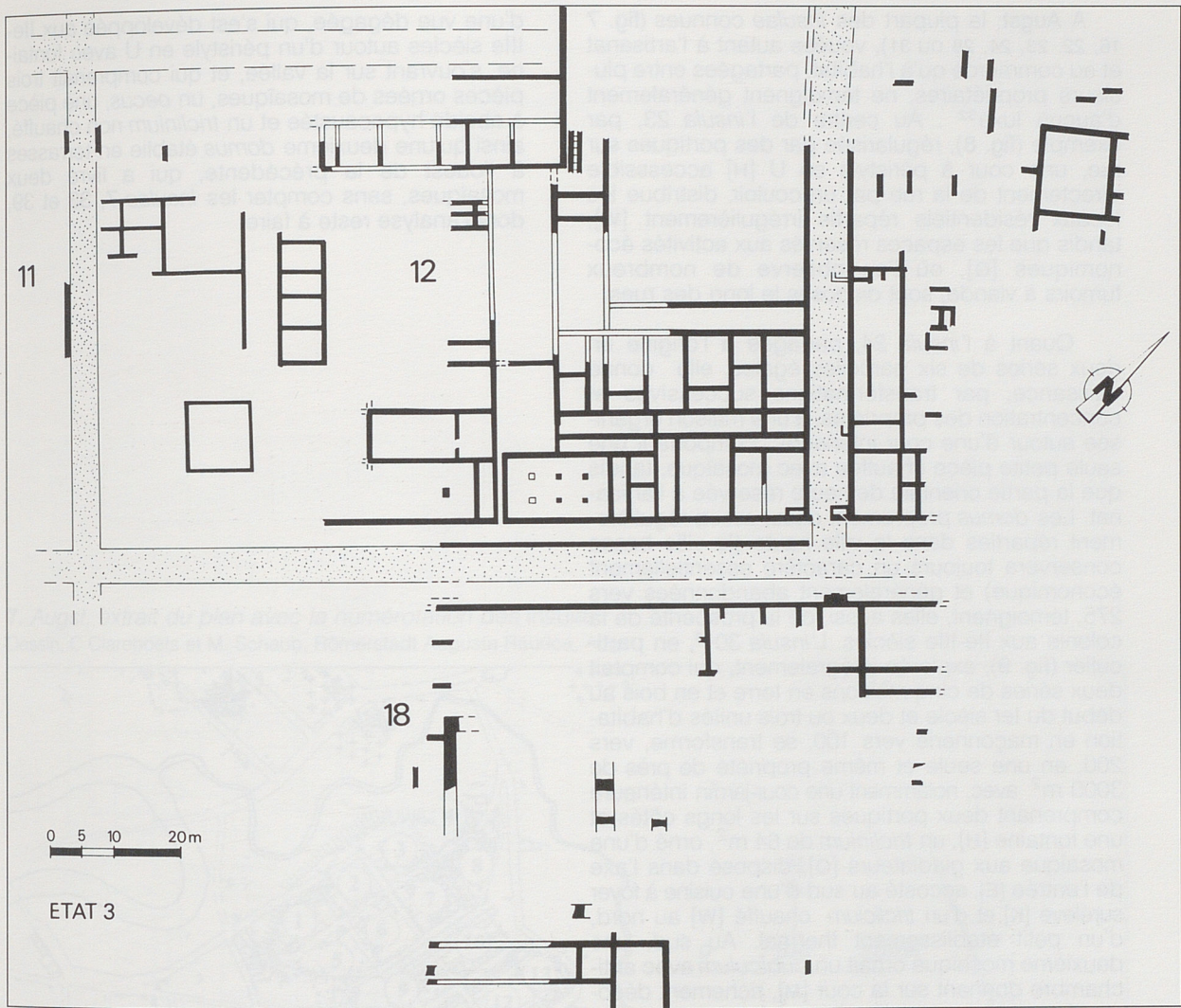
31- G. T. Schwarz, Die Kaiserstadt Aventicum, Berne, 1964, p. 114.

3. Avenches, plan schématique.

Fondation Pro Aventico (FPA).







5

- 4. Avenches, insula 12 ; fouilles 1985-1986. Plan de la domus Est à l'époque claudienne.
J. Morel - FPA.
- 5. Avenches, insula 12 ; fouilles 1985-1986. Reconstruction de la domus Est à l'époque flavienne.
J. Morel - FPA.
- 6. Avenches, insula 13 ; fouilles 1993-1995. Extrait du plan archéologique.
J. Morel - FPA.

A Augst, la plupart des *insulae* connues (fig. 7 16, 22, 23, 24, 28 ou 31), vouées autant à l'artisanat et au commerce qu'à l'habitat, partagées entre plusieurs propriétaires, ne témoignent généralement d'aucun luxe³². Au centre de l'*insula* 23, par exemple (fig. 8), régularisée par des portiques sur rue, une cour à péristyle en U [H] accessible directement de la rue par un couloir, distribue les locaux résidentiels répartis irrégulièrement [W], tandis que les espaces réservés aux activités économiques [G], où l'on observe de nombreux fumeurs à viande, sont disposés le long des rues.

Quant à l'*insula* 24, partagée à l'origine en deux séries de six parcelles égales, elle donne naissance, par transformations successives et concentration des propriétés, à une maison organisée autour d'une cour intérieure, comportant une seule petite pièce chauffée avec mosaïque, tandis que la partie orientale demeure réservée à l'artisanat. Les *domus* proprement dites, assez régulièrement réparties dans la ville haute (la ville basse conservera toujours un caractère essentiellement économique) et généralement abandonnées vers 275, témoignent, elles aussi, de la prospérité de la colonie aux IIe-IIIe siècles. L'*insula* 30³³, en particulier (fig. 9), explorée intégralement, qui comptait deux séries de cinq maisons en terre et en bois au début du Ier siècle et deux ou trois unités d'habitation en maçonnerie vers 100, se transforme, vers 200, en une seule et même propriété de près de 3000 m² avec, notamment une cour-jardin intérieure comprenant deux portiques sur les longs côtés et une fontaine [H], un *triclinium* de 64 m², orné d'une mosaïque aux gladiateurs [O], disposé dans l'axe de l'entrée [E], accosté au sud d'une cuisine à foyer surélevé [K] et d'un *triclinium* chauffé [W] au nord, d'un petit établissement thermal. Au sud, une deuxième mosaïque ornait un *cubiculum* avec antichambre donnant sur la cour [M], richement décorée de peintures murales. Dans les angles sud-est et sud-ouest, côté rue, étaient installés des ateliers, notamment de bronziers. L'existence d'un étage en colombage est attestée par les fouilles. Plus au sud, un vaste palais, partiellement dégagé et dont l'étude reste à faire, occupe, au IIIe siècle, sur une surface de 2750 m² l'*insula* 41 et une partie de l'*insula* 47, interrompant le tracé de la rue³⁴. Orné d'une série de onze mosaïques d'époque sévérienne, il comprenait une cour décentrée, d'environ 120 m², bordée, *summa dignitas*, de deux portiques mosaïqués, et, probablement, d'une salle de réception, plusieurs salles sur hypocaustes et, dans le même axe que la première, une deuxième cour-jardin, plus vaste (environ 350 m²), révélée par la photographie aérienne (fig. 10). D'autres *domus* ont été partiellement reconnues³⁵, en particulier au sud de la basilique, dans l'*insula* 20, dominant le vallon du Violenbach, avec une cour-péristyle dallée de 154 m², l'*insula* 28 (fig. 11), avec une maison de 1350 m² environ, jouissant

d'une vue dégagée, qui s'est développée aux IIe-IIIe siècles autour d'un péristyle en U avec fontaine, s'ouvrant sur la vallée, et qui comprenait trois pièces ornées de mosaïques, un *oecus*, une pièce à abside hypocaustée et un *triclinium* non chauffé, ainsi qu'une deuxième *domus* établie en terrasses à l'ouest de la précédente, qui a livré deux mosaïques, sans compter les *insulae* 7, 33 et 39, dont l'analyse reste à faire.

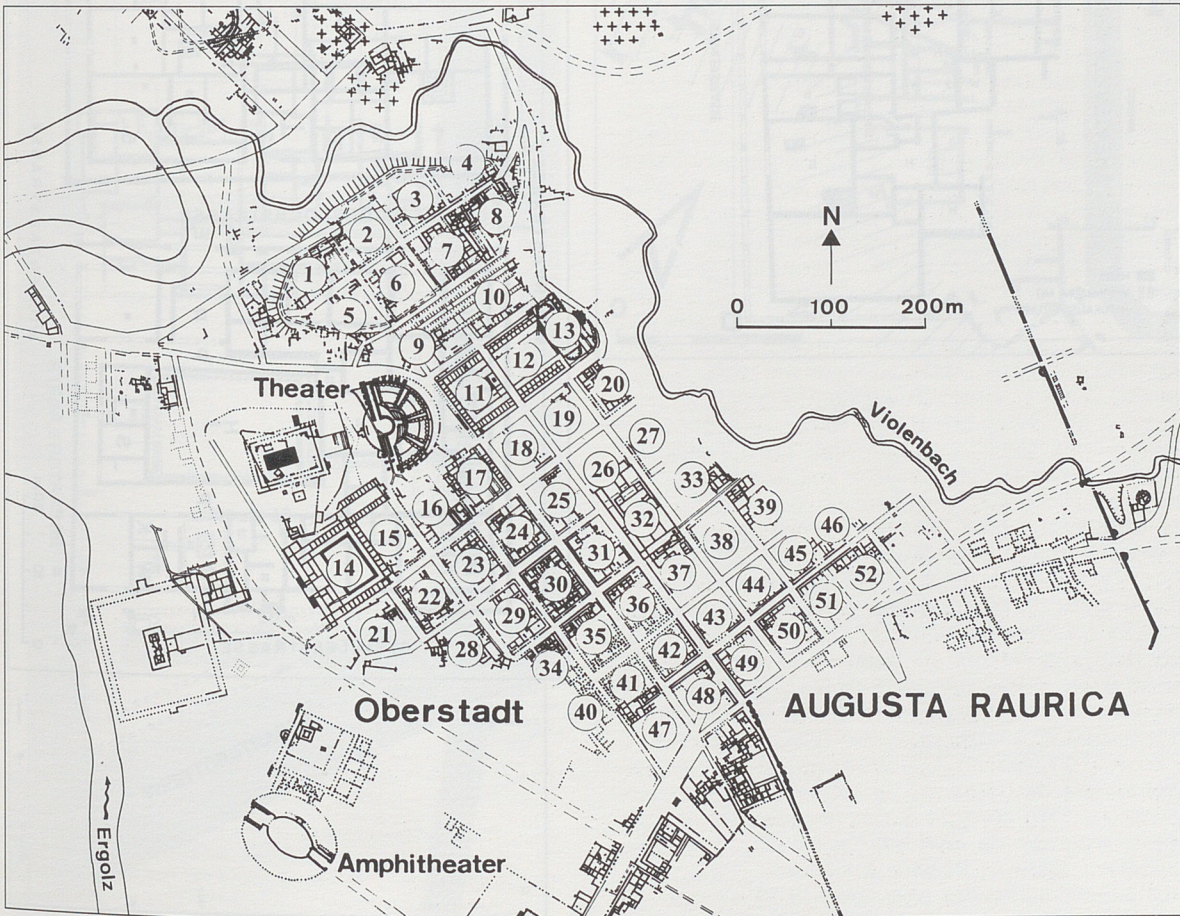
32- Nous suivons ici, Laur-Belart, Berger, *op. cit.* note 2, p. 126-144. Nous remercions vivement A. R. Furger, directeur du site d'Augst, de ses précieuses remarques.

33- Laur-Belart, Berger, *op. cit.* note 2, p. 134-136 ; L. Berger, Augusta Raurica, Insula XXX : Ausgrabungen 1959-1962, in Studien zu den Militärgrenzen Roms, Bonner Jahrbücher, Beiheft 19, Köln-Graz 1967, p. 98 et seq. ; Schibler, Furger, *op. cit.* note 2, p. 80-85 ; Schmid, *op. cit.* note 2, p. 90-103.

34- Laur-Belart, Berger, *op. cit.* p. 140-141 ; Schibler, Furger, *op. cit.*, p. 102-103 ; Schmid, *op. cit.*, p. 113-132.

35- Schibler, Furger, *op. cit.* note 2, p. 50-51 (*insula* 20) ; références : *supra*, note 2 (*insula* 28).

7. Augst, extrait du plan avec la numérotation des insulæ.
Dessin, C Clareboets et M. Schaub, Römerstadt Augusta Raurica, Augst.

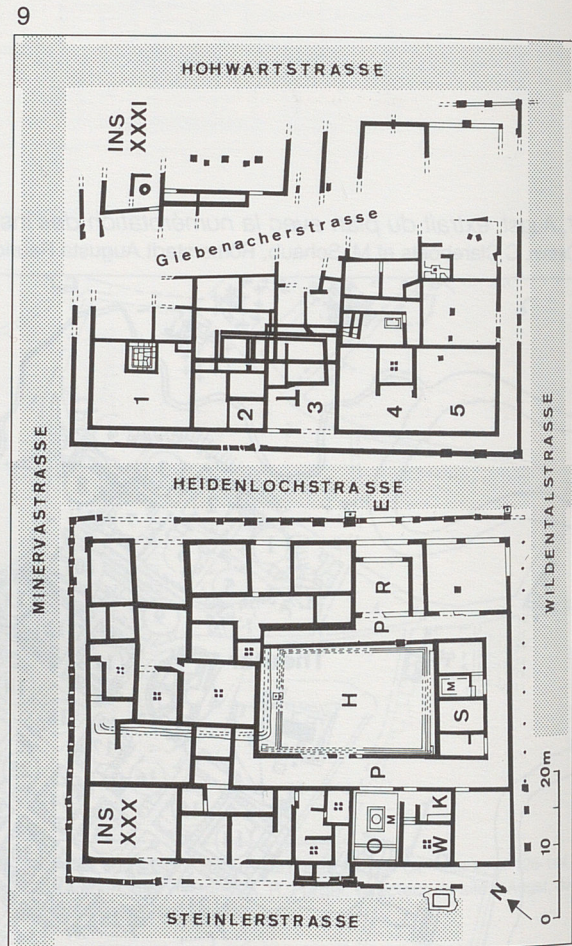
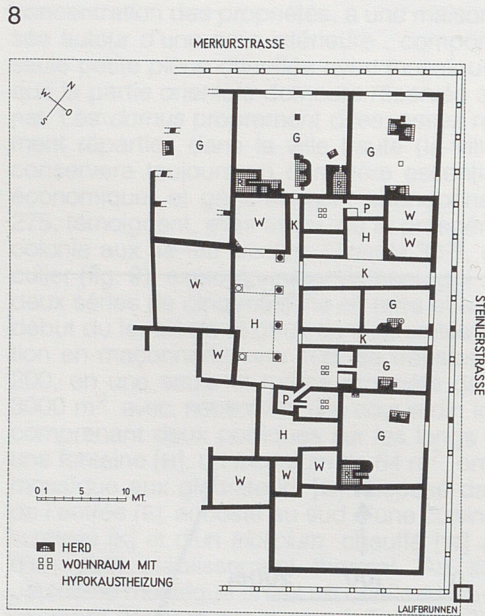


8. *Augst*, insula 23.

R. Laur Belart, L. Berger, 1991, p. 127, fig. 122.

9. *Augst*, insulæ 30 et 31.

Dessin, C. Clareboets et M. Schaub, Römerstadt Augusta Raurica, Augst.



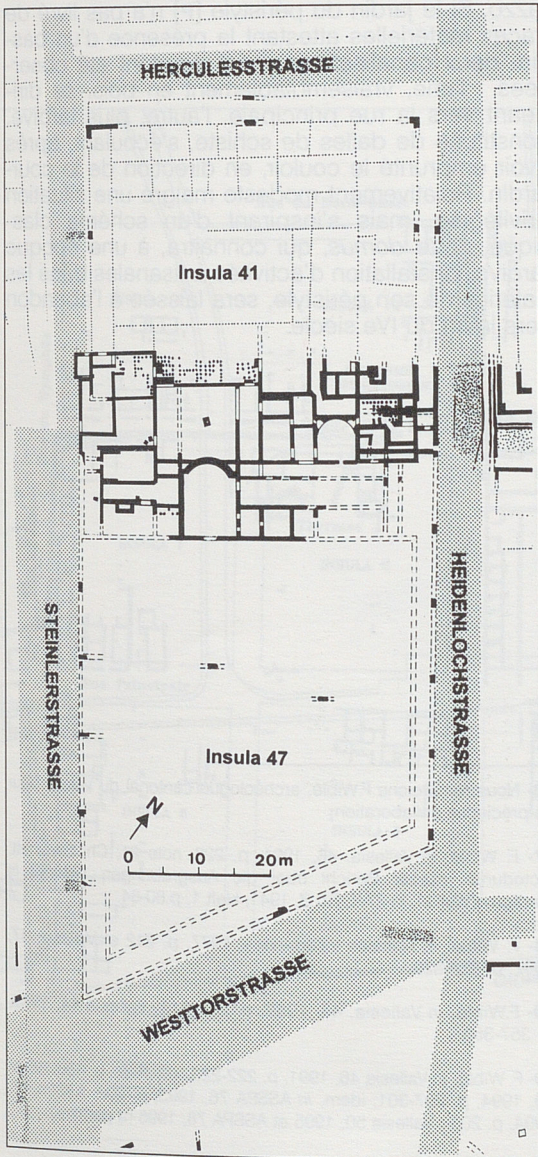
10. *Augst, domus des insulae 41 et 47.*

Dessin, C. Clareboets et M. Schaub, Römerstadt Augusta Raurica, Augst.

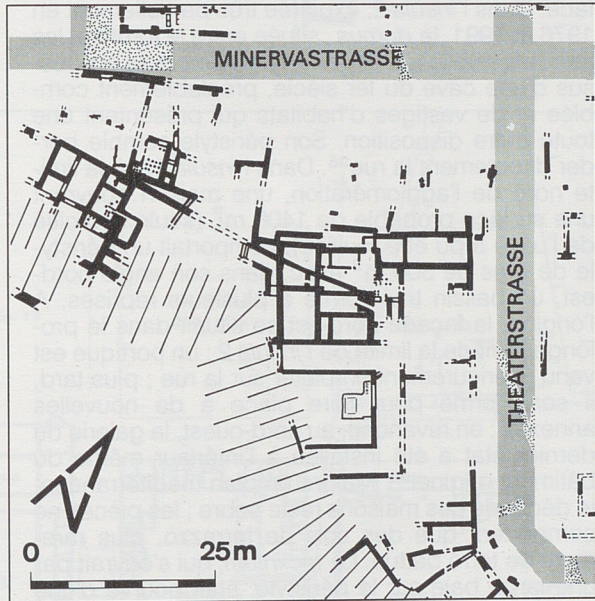
11. *Augst, insula 28.*

Dessin, C. Clareboets et M. Schaub, Römerstadt Augusta Raurica, Augst.

10



11



A Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, à côté des maisons alliant la fonction résidentielle, au cœur de l'unité, aux activités économiques, organisées le long des rues, six *domus* au moins, disposées autour du *forum*, sont attestées³⁶ (fig. 12). Occupant généralement au maximum 1/4 d'*insula*, aucune d'entre elles n'atteint la surface de la basilique, qui s'élève, dans son état final, à plus de 2000 m². Les fouilles anciennes et partielles des *insulae* 4 (1902-1903) et 7 (1938-1939) n'autorisent guère de conclusions définitives³⁷. Tout au plus peut-on observer que les maisons, édifiées au IIe siècle sur des vestiges d'époque claudienne, ont été occupées jusqu'au IVe siècle et que la *domus* de l'*insula* 7 comprend un péristyle dallé de 12 m de largeur, situé à la même distance de la rue principale que celui de la *domus* de l'*insula* 8 qui lui fait face. Dans l'*insula* 2, explorée très partiellement en 1976 et 1991, la *domus*, située entre le forum et les thermes publics, a été édifiée au IIe siècle au-dessus d'une cave du Ier siècle, préalablement comblée et de vestiges d'habitats qui présentent une toute autre disposition. Son péristyle semble border directement la rue³⁸. Dans l'*insula* 12, à la limite nord de l'agglomération, une maison couvrant une surface probable de 1400 m² (seule la moitié de l'unité a pu être fouillée), comportait un péristyle de près de 300 m² avec, dans son angle nord-est, un bassin transformé à plusieurs reprises. A l'origine, la façade nord-est se situait dans le prolongement de la limite de l'*insula* 2 ; un portique est venu ultérieurement empiéter sur la rue ; plus tard, il sera fermé pour faire place à de nouvelles annexes ; en revanche, au nord-ouest, la galerie du dernier état a été installée à l'intérieur même du bâtiment originel³⁹. Malgré un plan méditerranéen, le décor de ces maisons reste sobre ; les pièces ne comportent que des sols de terrazzo, plus rarement de terre battue. Le *triclinium*, qui s'ouvrait par une large baie sur le péristyle, était pourvu d'une fontaine encastrée dans son sol en terrazzo. La seule *domus* presque intégralement connue (*domus* du Génie privé), qui fait encore actuellement l'objet de fouilles, se situe dans l'*insula* 8, directement en face du *forum*, à l'emplacement généralement réservé à l'*area sacra*⁴⁰. (fig. 13) Qui était ce propriétaire pour obliger l'autorité, peut-être, à rejeter le temple du culte officiel entre l'*area publica* et l'*insula* 4 ? Au nord-est, la maison est séparée d'une autre demeure, partiellement reconnue, par un mur mitoyen. Large de 17,50 m, valeur correspondant exactement au quart de la largeur habituelle d'une *insula*, profonde de 35 m environ, sans compter ni le portique sur rue, ni la cour-jardin aménagée à l'arrière, la *domus* atteint une surface d'environ 612,50 m². Construite ex nihilo vraisemblablement au début du IIe siècle et comprenant plusieurs états qu'il n'y a pas lieu de détailler ici, elle s'organise de part et d'autre d'un péristyle occupant toute la largeur de l'unité, comportant une galerie sud-ouest plus large (3,75 m) que les

trois autres (2,30 à 2,50 m), entouré de colonnes de deux modules (hauteur : 3 et 2 m), accessible directement de la rue par un couloir en baïonnette. En face de l'entrée, de modestes bains privés, comportant une salle chauffée de 6,60 m² [58] et un *frigidarium* avec baignoire [62] et deux locaux aux sols de terre battue, dont le plus modeste [59] a livré une série de statuettes de bronze, endommagées par le feu, laraire ou ensemble préparé en vue d'une refonte (les deux interprétations ne s'excluant pas nécessairement). Derrière le péristyle, la partie réservée à l'accueil comprend des latrines [AC], une cuisine [AD], accessible par un couloir orné d'enduits peints donnant sur une cour-jardin [AB], un *triclinium* d'environ 35 m² [AA] situé approximativement dans l'axe de la demeure et pourvu, comme le *cubiculum* attenant [R], d'un sol de terrazzo. Si le jardin du péristyle [P] n'a pas livré de traces matérielles attestant la présence d'un bassin, deux canalisations y ont pourtant été observées : l'une, vraisemblablement en bois, se dirigeant vers la rue principale, l'autre, plus tardive, constituée de dalles de schiste, s'écoulant, après avoir emprunté le couloir, en direction de la cour-jardin. Relativement modeste malgré une situation privilégiée, mais s'inspirant d'un schéma classique, cette *domus*, qui connaîtra, à une époque tardive, l'installation d'activités artisanales dans les galeries de son péristyle, sera laissée à l'abandon vers la fin du IVe siècle.

36- Nous remercions F. Wiblé, archéologue cantonal du Valais, pour sa précieuse collaboration.

37- F. Wiblé, in *Vallesia*, 46, 1991, p. 222, note 21; Ch. Simonett, *Octodurus, Kurzer Bericht über die Ausgrabungen 1938/39 in Martigny (Wallis)*, in *ZAK*, Bd 3, 1941, Heft 1, p. 80-84.

38- F. Wiblé, in *Annales valaisannes*, 1977, p. 212 et *Vallesia*, 47, 1992, p. 328-329.

39- F. Wiblé, in *Vallesia*, 43, 1988, p. 212-215; *Vallesia* 44, 1989, p. 357-358.

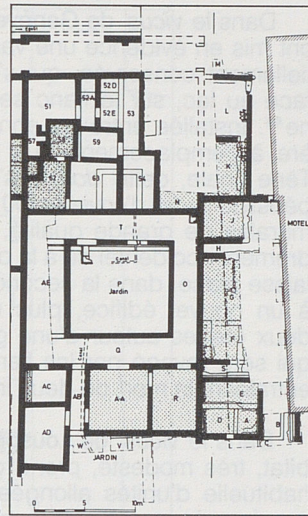
40- F. Wiblé, in *Vallesia* 46, 1991, p. 222-223, 48, 1993, p. 486-490 et 49, 1994, p. 297-301; idem, in *ASSPA* 76, 1993, p. 209, *ASSPA* 77, 1994, p. 203 ; *Vallesia* 50, 1995 et *ASSPA* 78, 1995 (à paraître).

12. Martigny, extrait du plan archéologique de la ville.

Office des recherches archéologiques du Valais.

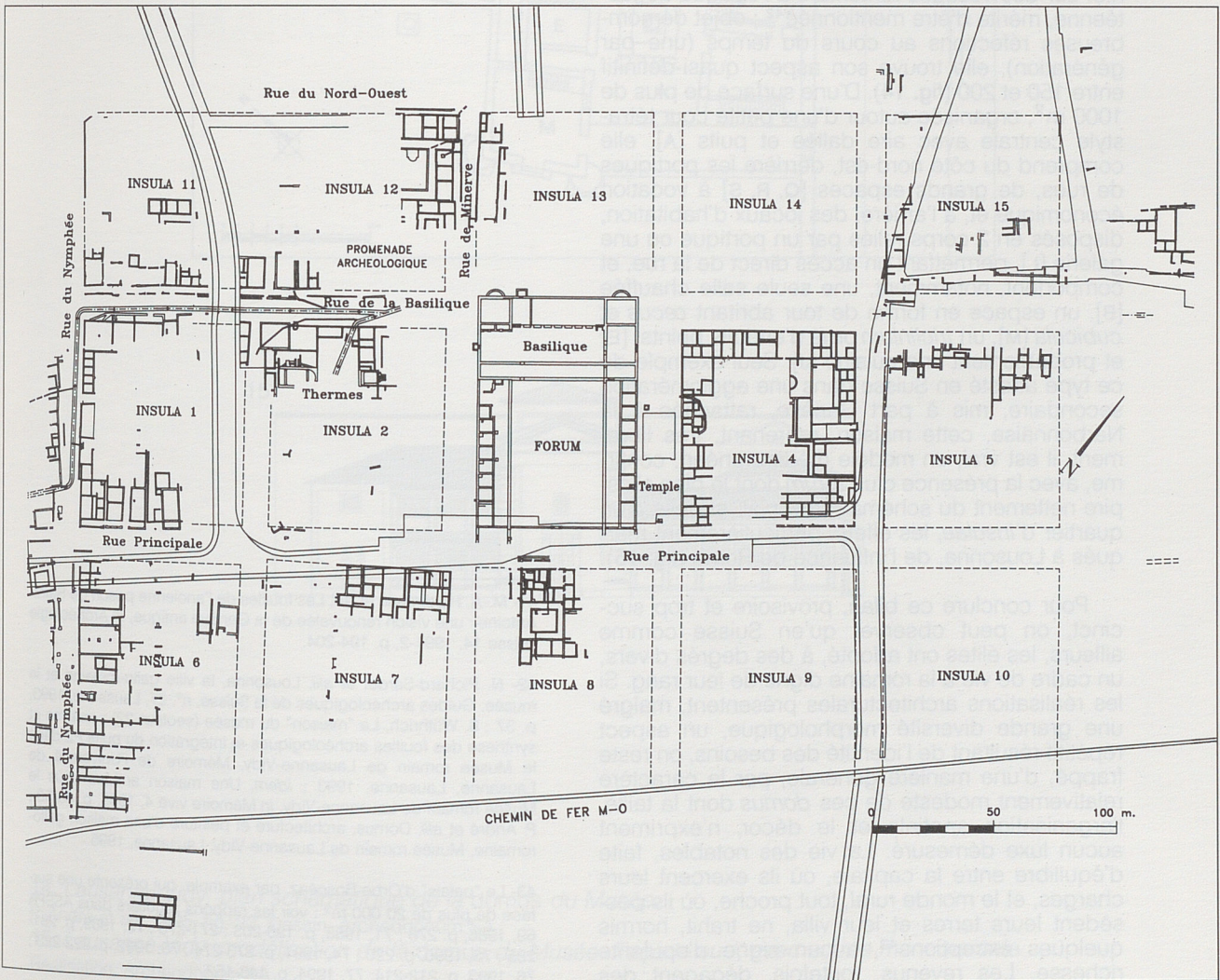
13. Martigny, plan de la domus de l'insula 8 (domus du Génie domestique) ; dernier état.

Office des recherches archéologiques du Valais.



13

12



Dans le *vicus* de Genève, des fouilles récentes ont mis en évidence une vaste demeure, très partiellement conservée, qui s'étagait en terrasses, face au lac, sur le flanc septentrional de la colline⁴¹. Installée entre les années 20 et 40 de notre ère à l'emplacement d'un puissant fossé de La Tène finale, cette *domus* s'organisait autour d'un péristyle-jardin d'environ 400 m², orné de peintures murales de grande qualité. A la suite d'un effondrement accidentel dû à la poussée des terres, elle laisse place, dans la seconde moitié du I^{er} siècle, à un nouvel édifice, plus modeste, disposé sur deux étages autour d'une grande pièce centrale, qui sera ravagé par les flammes, peu après 180, entraînant la mort de deux individus en armes.

Dans le *vicus* de Lousonna-Vidy enfin, où l'habitat, très modeste, prend généralement la forme habituelle d'unités allongées avec petit côté sur rue, la présence d'une *domus*, édiflée vers 70 av. n.è. sur des vestiges remontant à l'époque augustéenne, mérite d'être mentionnée⁴² ; objet de nombreuses réfections au cours du temps (une par génération), elle trouve son aspect quasi-définitif entre 150 et 200 (fig. 14). D'une surface de plus de 1000 m², organisée autour d'une petite cour tétrastyle centrale avec aire dallée et puits [A], elle comprend du côté nord-est, derrière les portiques de rues, de grands espaces [Q, R, S] à vocation économique et, à l'arrière, des locaux d'habitation, disposés en 2 corps reliés par un portique ou une galerie [L], permettant un accès direct de la rue, et comportant, notamment, une seule salle chauffée [B], un espace en forme de tour abritant *œcus* et *cubicula* [M], un *triclinium* orné d'enduits peints [E] et probablement une cuisine [J]. Seul exemple de ce type attesté en Suisse dans une agglomération secondaire, mis à part Genève, rattachée à la Narbonnaise, cette maison, reprenant, très librement, il est vrai, un modèle méditerranéen, confirme, avec la présence d'un *forum* dont le plan s'inspire nettement du schéma provincial, et celle d'un quartier d'*insulae*, les effets, particulièrement marqués à Lousonna, de l'influence de Rome (fig. 15).

Pour conclure ce bilan, provisoire et trop succinct, on peut observer qu'en Suisse comme ailleurs, les élites ont adopté, à des degrés divers, un cadre de vie à la romaine digne de leur rang. Si les réalisations architecturales présentent, malgré une grande diversité morphologique, un aspect répétitif résultant de l'identité des besoins, on reste frappé, d'une manière générale, par le caractère relativement modeste de ces *domus* dont la taille, l'organisation spatiale et le décor, n'expriment aucun luxe démesuré. La vie des notables, faite d'équilibre entre la capitale, où ils exercent leurs charges, et le monde rural, tout proche, où ils possèdent leurs terres et leur villa, ne trahit, hormis quelques exceptions⁴³, aucun signe d'opulente richesse. Les revenus, toutefois, dégagent des

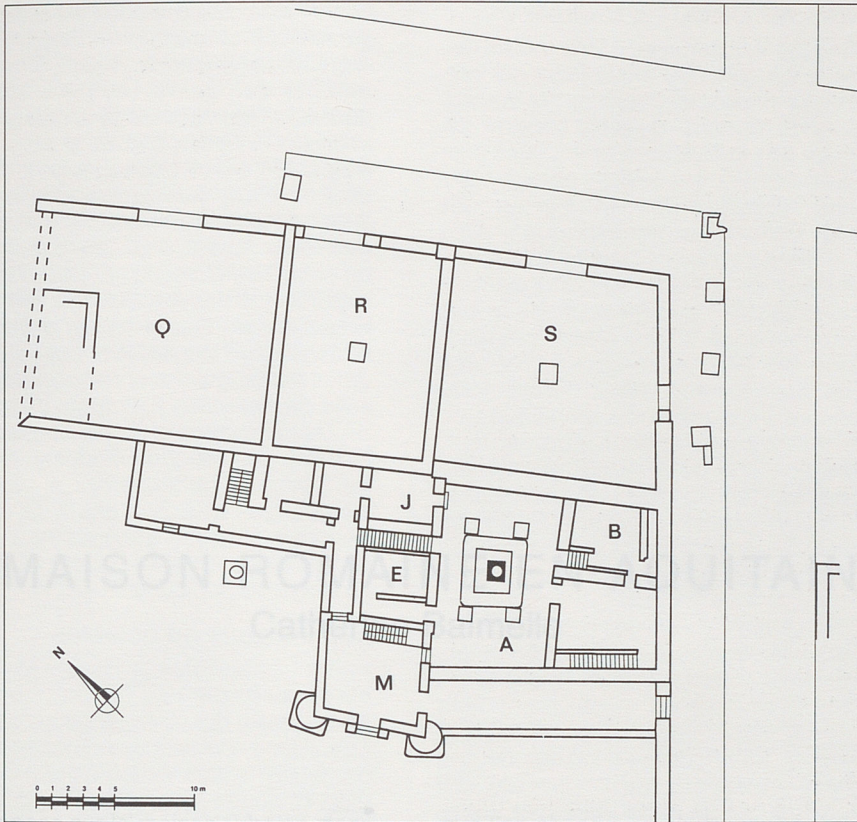
bénéfices suffisamment importants pour permettre dans les villes une pratique généreuse de l'évergétisme, expression première du faire-valoir, de l'autosatisfaction et de l'orgueil, tout en assurant à la vie privée un cadre, certes mesuré, mais suffisamment spécifique pour marquer sans ambiguïté la supériorité d'une classe sociale.

41- M.-A. Haldimann et *alii*, Les fouilles de l'ancienne prison de Saint-Antoine : une vision renouvelée de la Genève antique, in *Archéologie suisse* 14, 1991-2, p. 194-204.

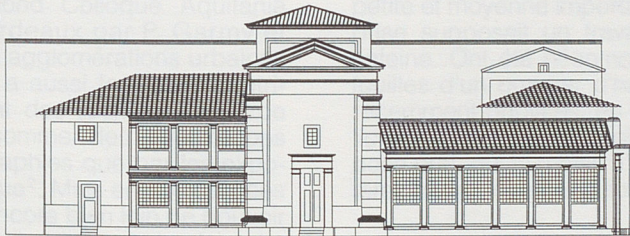
42- N. Pichard-Sardet et *alii*, Lousonna, la ville gallo-romaine et le musée. Guides archéologiques de la Suisse, n°. 27, Lausanne, 1993, p. 37 ; S. Wüthrich, La "maison" du musée (secteur 22) : analyse et synthèse des fouilles archéologiques et intégration du puits P2 dans le Musée romain de Lausanne-Vidy, Mémoire de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1993 ; *idem*, Une maison antique sous le Musée romain de Lausanne-Vidy, in *Mémoire vive* 4, 1995, p. 43-50 ; P. André et *alii*, *Domus*, architecture et peinture d'une maison gallo-romaine, Musée romain de Lausanne-Vidy, Lausanne, 1995.

43- Le "palais" d'Orbe-Boscéaz, par exemple, qui présente une surface de plus de 20 000 m² : voir les rapports réguliers dans *ASSPA* 69, 1986, p. 276 ; 71, 1988, p. 195-203 ; 271-273 ; 72, 1989, p. 281-285 ; 73, 1990, p. 220 ; 74, 1991, p. 273-274 ; 75, 1992, p. 222-223 ; 76, 1993, p. 212-214 ; 77, 1994, p. 148-152.

14



15



14. Lausanne-Vidy, plan schématique de la domus du Musée.

P. André et alii, 1995, fig. 22. Dessin, Archeodonom SA.

15. Lausanne-Vidy, modélisation de la domus du Musée. Façade sud, avec entrée monumentale.

Réalisation, Archeodonom SA.